

ON S'ABONNE :

A LYON, au Bureau du Journal, quai Saint-Antoine, 27, et grande rue Mercière, 32, au 2^e.
A PARIS, chez MM. AUGUSTE DE VIGNY et Ce, directeurs de l'Office-Correspondant, rue des Filles-Saint-Thomas, 5, dans la place de la Bourse, et chez M. DEGOUVES-DENONQUES, rue Lepelletier, 3.

Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être adressés, francs de port, à M. RITTIEZ, rédacteur en chef du journal.

LE CENSEUR,

Journal de Lyon,

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.



PRIX DE L'ABONNEMENT.
POUR LYON et le DÉPARTEMENT du RHONE :
16 francs pour trois mois,
32 francs pour six mois,
64 francs pour l'année.
Hors du DÉPARTEMENT, 1 franc de plus par trimestre.

Prix des Annonces : 25 c. la ligne.

Le CENSEUR insère gratuitement tous les Articles, Lettres et Documents ayant un but d'utilité publique et revêtus de signatures connues. — Il donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

Lyon, 20 octobre 1841.

TRAVAUX PUBLICS.

L'édilité a toujours été une fonction difficile, délicate, et dans laquelle les magistrats ont assumé sur eux une grave responsabilité. Quelque désintéressés que soient les officiers municipaux, ils échappent difficilement aux obsessions qui les pressent de toutes parts, les entourent, les circonviennent. La nomination des maires par le pouvoir, le huis-clos des séances des conseils municipaux ont livré long-temps les intérêts des citoyens à la merci de spéculateurs adroits ; aujourd'hui l'intervention du peuple dans la nomination de ceux qui sont chargés de la gestion des affaires n'est pas toujours une garantie suffisante, et la publicité, si elle amoindrit le mal, ne l'a pas encore détruit, que nous sachions. L'intérêt particulier est difficilement réduit à l'impuissance ; chassé sur un point, il se représente sur un autre ; il prend toutes les formes, toutes les couleurs, se glisse partout et s'enveloppe avec une merveilleuse adresse dans la bannière qui porte pour devise : BIEN PUBLIC.

Les conseils municipaux deviennent l'ombre fidèle de la chambre : la question ministérielle prime sur tout. On accorde à tel ministre ce qu'on avait refusé à un autre, non point que la chose soit meilleure ou plus mauvaise avec l'un qu'avec l'autre, mais parce qu'ils ont des nous différents. S'agit-il d'intérêt particulier, toutes les influences sont mises en jeu et les deniers publics sont sacrifiés sans pitié. Le mandat de député n'est souvent qu'un moyen de faire la fortune de ses parents, parfois la sienne propre. Il est douloureux de le dire, les élections municipales se font les imitatrices des élections générales. Le clocher nomme le député ; le quartier nomme le conseiller municipal. Ce n'est pas la France qui élit ses mandataires, c'est tel arrondissement qui a des intérêts contraires à ceux de tel ou tel autre ; et si nous voulons faire une application plus sensible, dans les élections municipales, ce n'est pas Lyon qui choisit ses magistrats, c'est Perrache, c'est le quai de la Baleine, c'est le midi, c'est le nord, qui, dans leurs vues étroites, se persuadent qu'ils ont des intérêts opposés. Pourquoi, en effet, les électeurs ne se le persuaderaient-ils pas, lorsque les élus ne savent, pour obtenir des voix, que flatter, que caresser des intérêts étroits et mesquins, que se faire les représentants d'une rive, d'une rue, d'un théâtre, d'un café ?

En ce moment, deux quartiers de Lyon sont en émoi pour une question pendante devant le conseil municipal ; mais réellement en émoi, comme s'il s'agissait des plus hauts intérêts de la société. La misérable politique qui depuis dix années s'efforce de faire prédominer les intérêts matériels ne réussit que trop bien. On s'agite, on intrigue, on remue. Les conseillers municipaux qui veulent mettre les intérêts de la cité au-dessus des leurs sont circonvenus dans tous les sens, et on attend avec inquiétude le résultat de la lutte qui aura lieu jeudi au conseil municipal. Tout le monde comprend que nous voulons parler de la rue de Bourbon et du pont du Change, et ceux qui suivent cette double question nous rendront cette justice que nous n'exagérons rien.

Il s'agit de savoir si le pont du Change sera reconstruit, ainsi que le conseil municipal croit l'avoir décidé il y a quelques mois, et si la rue de Bourbon sera prolongée jusqu'à la

rue du Péral, ainsi que M. le maire l'a proposé dernièrement au conseil. Les quartiers de l'ouest et du nord demandent impérieusement la reconstruction du pont du Change, le plus fréquenté, le plus étroit, le plus vieux, le plus mauvais de tous les ponts de Lyon. Des propriétaires du quartier de Perrache demandent avec non moins d'insistance que la ville donne trois cent mille francs pour achever la rue de Bourbon. Mais ce qui surtout cause de l'émoi, c'est que les habitants de l'ouest et du nord se sont persuadés que si la ville dépensait trois cent mille francs pour Perrache, elle manquerait de fonds pour le pont du Change.

Nous avons besoin de bien faire connaître la question qui a été peut-être mal comprise par les uns, et peut-être un peu obscurcie à dessein par les autres.

La reconstruction du pont du Change ne se lie en aucune façon au percement de la rue de Bourbon. Le seul côté par lequel les deux questions puissent se toucher, c'est que dans l'une et dans l'autre les fonds de la commune sont engagés et seront dépensés avec plus ou moins d'opportunité.

Le public, trompé par les discussions du conseil municipal, abusé par un vote de cent mille francs qui devraient être dépensés dans l'exercice de 1842, croit naturellement que la question est tranchée, que les plans sont approuvés, qu'il n'y a plus qu'à commencer les travaux dans le coût desquels le gouvernement entrera pour les deux tiers, ainsi que le conseil municipal l'a bravement décidé. Eh bien ! de tout cela il n'y a rien qu'un vote inutile ; le public est tombé dans une erreur qui, pour être toute simple, n'en est pas moins vraie, qui, pour être le résultat du vote du conseil municipal, n'en est pas moins profonde.

L'édilité lyonnaise à laquelle on peut avec beaucoup de raison contester le bon goût, l'à-propos, les connaissances les plus indispensables, ne semble pas même s'être douté, dans l'affaire du pont du Change, qu'il y a dans les travaux publics des nécessités de position auxquelles il faut se soumettre, des formalités qu'il faut remplir.

Des plans ont été demandés pour la reconstruction du pont par l'édilité lyonnaise à MM. les ingénieurs des ponts et chaussées. Ces plans donnés ont été modifiés par la commission nommée par le conseil municipal. L'administration des ponts et chaussées avait laissé espérer qu'elle obtiendrait du gouvernement qu'il participât pour un tiers dans la dépense. Le conseil municipal, lui, a pris une décision par laquelle il émet l'avis que les deux tiers de la dépense soient payés par l'état, en se fondant sur ce que ce pont fait partie d'une route royale de première classe. Le conseil municipal est tombé dans une erreur incompréhensible. Le pont du Change ne fait partie d'aucune route royale ; il a été déclassé en suite de la construction du pont Tilsitt. La municipalité ne devrait pas ignorer ces choses-là. Ce n'est pas tout ; on peut demander à l'état une subvention pour des travaux publics, mais on ne peut pas les lui imposer dans l'état actuel de la législation. Avant de voter un crédit, il fallait donc attendre que le gouvernement eût approuvé le plan ; qu'il eût exercé son droit de modification, d'avis ; enfin, qu'il eût répondu d'une manière formelle à la demande de contribuer pour une part quelconque dans la dépense ; qu'il eût déterminé quelle serait cette part. Eh bien ! rien de cela n'a eu lieu. L'état, s'il est saisi des plans, ne les a pas encore approuvés

et n'a promis aucune somme pour aider à leur exécution.

En somme, la reconstruction du pont du Change n'est qu'un projet et pas autre chose, un projet que la légèreté de l'administration lyonnaise ne nous permet pas de voir bientôt réalisé.

Qu'on ne se récrie pas contre la sévérité de nos paroles. Notre conseil municipal perd chaque année un temps fort précieux à discuter des plans qui sont ensuite abandonnés avec une facilité déplorable. Outre le temps que font perdre ces discussions oiseuses, celles-ci mettent en mouvement les intérêts engagés dans la solution des propositions et finissent par n'aboutir à rien.

Un jour, c'est le théâtre des Célestins ; avortement. Fourniture d'eau à la ville ; avortement. Route de Choulans, adoptée, votée avec détermination de la somme à dépenser ; avortement. Percée de la rue Grenelle ; avortement. Projets Berthaud, Seguin, Remy ; avortement. Qui pense aujourd'hui à tous ces projets qui ont si long-temps occupé le conseil municipal, qui l'ont distrait d'autres travaux ? De pareils résultats sont déplorables. D'où découle cette impuissance des édiles lyonnais ? Il faut bien le dire, du manque de plan.

On ne sait pas ce qu'on veut. Tous les projets sont isolés ; ils ne tiennent à rien. Il n'y a point d'ensemble. On a nommé une commission des plans ; on nous assure, — et nous avons tout lieu de croire bien instruites les personnes qui nous donnent ces renseignements, — que de petites considérations font à chaque instant modifier les projets, que de petits intérêts s'agitent et l'emportent sur l'intérêt général. Toujours est-il que nous ne voyons rien sortir de l'institution de la commission des plans ; et c'est moins sur cette commission que sur l'administration qu'il faut en faire retomber le reproche. Veut-on des exemples des tergiversations continuelles qui arrêtent tous les travaux ? Les plans du quai Saint-Antoine ont été changés deux ou trois fois, et au lieu d'avoir une belle voie de communication, nous n'avons encore qu'un cloaque. Les plans du quai Saint-Georges ont été modifiés à deux reprises. Faudra-t-il dire quelle influence M. Fulchiron a exercée sur la modification de ces plans ? Cela est inutile ; tout le monde le sait. Mais la construction de ce quai va donner une plus-value considérable aux propriétés qui le borderont ; l'administration municipale de Lyon voudrait-elle bien nous dire quelles mesures elle a prises pour obtenir une portion de la plus-value à laquelle la loi lui donne droit, et qui, venant en déduction des dépenses qu'elle fait, lui permettrait d'entreprendre d'autres travaux ? Elle ne nous le dira pas, car elle n'a rien fait.

En voilà assez pour faire comprendre combien nous sommes mal administrés, et pour persuader MM. les conseillers municipaux qui n'ont en vue que l'intérêt général combien ils doivent apporter de sévérité dans leurs investigations sur les projets qui leur sont soumis et de maturité dans leurs décisions. Qu'ils se défient surtout des votes que l'on veut enlever, il est rare qu'on ne les regrette pas.

Nous ne disons pas cela pour le pont du Change ; les besoins de la cité font de sa reconstruction une nécessité indispensable. Ici il ne s'agit pas de donner de la valeur à des propriétés, de favoriser des spéculations particulières, de faire la fortune de quelqu'un ; il s'agit d'élargir une des voies de communication les plus importantes de la ville, que

Madame de K...

Quelques années avant la révolution de 1789, un événement sanglant effraya la ville de Rennes : M. Ives de Saint-Couët fut assassiné dans un quartier reculé de la ville. C'était un jeune homme riche, de la figure la plus heureuse, et généralement aimé ; son adversaire l'attendait dans une rue où il savait qu'il devait passer, et il l'étendit raide mort d'un coup de pistolet. Ce crime fut attribué à un gentilhomme qui habitait le pays depuis long-temps, et qui s'y était marié. M. de Boissay, l'auteur de ce meurtre, fut arrêté, et l'instruction du procès dut commencer le lendemain. Dès le lendemain aussi, M^{me} de Boissay s'empressa d'aller trouver le membre du parlement qui était le plus spécialement chargé de poursuivre l'instruction de cette affaire. M^{me} de Boissay était Bretonne ; elle avait à peine vingt ans, et on la citait avec raison comme la plus jolie personne de la ville. Quoique fort jeune, elle avait un caractère résolu et une franchise dont on citait des traits remarquables. Elle se présenta donc hardiment chez M. de K... qui devait faire le rapport de l'affaire, et duquel, suivant M^{me} de Boissay, dépendait l'acquiescement ou la condamnation de son mari. Des relations de société existaient entre elle et le juge.

— Monsieur, lui dit-elle, vous qui prétendez avoir long-temps sollicité un regard favorable de mes beaux yeux, je viens aujourd'hui ici en sollicituse ; il me faut l'acquiescement de mon mari.

— L'acquiescement, Madame ?

— Oui, Monsieur.

— Vous savez, Madame, tout ce que je suis prêt à faire pour vous ; mais vous me demandez l'impossible.

— C'est ce que vous me demandiez à faire pour moi avant le fatal événement.

— Considérez, je vous prie, Madame, que je ne suis pas le parlement tout entier ; je n'ai que ma voix.

— Oui, mais vous êtes le rapporteur.

— Le rapporteur ne dispose pas des faits, et ils sont accablants.

— N'importe, il ne faut pas qu'un jugement infamant salisse mon nom, dit M^{me} de Boissay. Vous m'aimez ou vous ne m'aimez pas... J'ai long-temps écouté le récit de votre passion, vos serments, vos protestations... J'aurais dû instruire mon mari ; je ne l'ai pas

fait. Aujourd'hui prouvez tout ce que vous avanciez alors.

— Un meurtre, madame ! un meurtre avec préméditation et guet-apens !

— Eh ! mon Dieu ! monsieur, s'il n'en était pas ainsi, je ne vous solliciterais pas.

— Mais vous aimez donc bien votre mari, madame ?

— Moi ! point du tout.

— Vous ne l'aimez pas ?

— Non ; je vous l'ai dit, il s'agit de mon nom qui ne doit pas être flétri par un arrêt infamant. Savez-vous qui a porté mon mari à ce meurtre ? la jalousie, un sentiment qui m'humilie. M. de Saint-Couët était amoureux de moi, et mon mari s'en est débarrassé parce qu'il n'a pas cru à ma fidélité ; eh bien ! je me crois dégagée de toute promesse.

Le juge était amoureux ; il promit de faire tout pour sauver M. de Boissay, mais il exigea en retour qu'on aurait pitié de son martyre et que sa passion serait récompensée. C'était un traité secret dont M. de Boissay ne devait jamais avoir connaissance.

— Je vous ai dit, répondit M^{me} de Boissay, que la jalousie de M. de Boissay me dégageait à mes yeux de tous mes serments, et que mon seul but était d'épargner une tache à mon nom ; si vous réussissez, vous m'aurez donné une grande marque d'amour, et une passion véritable est toujours digne de récompense.

M. de K... comprit tout ce que ces paroles avaient d'encourageant ; mais il voulut quelque chose de plus positif. M^{me} de Boissay s'engagea solennellement ; le marché fut conclu et l'exécution renvoyée après l'acquiescement du mari.

Dès ce moment, l'affaire de M. de Boissay changea de face ; il n'avait point fait d'aveux, et une foule de circonstances nouvelles déposèrent toutes en sa faveur. M. de K... déclara qu'on avait trouvé auprès de la victime, et à la portée de sa main, un pistolet chargé. Deux témoins affirmèrent que M. de Saint-Couët et M. de Boissay avaient eu une querelle vingt-quatre heures avant l'événement, et qu'il s'en était suivi une proposition de duel. Il ne s'agissait donc plus d'un meurtre, mais d'une rencontre dans laquelle M. de Boissay avait été le plus heureux et avait exposé loyalement sa vie. La préméditation d'un meurtre et d'un guet-apens fut écartée, il ne resta qu'un duel ; fait, il est vrai, puni par la loi, mais que l'opi-

nion absolvait d'avance. On fut jusqu'à dire que M. de Saint-Couët avait été le provocateur, et qu'amoureux de la femme, il en voulait aux jours du mari. Toute la noblesse prit parti pour M. de Boissay, et lorsque M. de K... abandonna l'accusation, il ne parut pas un juge corrompu, mais le narrateur fidèle de faits d'abord mal présentés. On ne parla pas du duel, sur lequel M. de K... fit, pour la forme, des réserves qui ne signifiaient rien, et M. de Boissay fut acquitté. Dès qu'il fut sorti de prison, il courut chez M. de K... et il lui dit :

— Monsieur, je suis coupable du meurtre de M. Ives de Saint-Couët, et vous le savez parfaitement. Le pistolet chargé qu'on aurait trouvé dans sa main est de votre invention. C'est vous qui m'avez trouvé des témoins d'une querelle qui n'a point eu lieu. Vous m'avez ainsi conservé l'honneur et la vie ; je viens vous en remercier et vous assurer de toute ma reconnaissance. Cependant vous me permettez, j'espère, de vous faire part de mes réflexions. J'étais votre connaissance et pas du tout votre ami, et je ne peux pas croire que vous ayez trahi pour moi votre conscience et vos devoirs ; ce que vous avez fait, on le fait à peine pour un frère. Or, Monsieur, j'ai une jeune et jolie femme dont je sais que vous recherchez la compagnie et dont vous êtes le serviteur ; on m'a dit même que, durant ma prison, elle était venue vous solliciter pour moi. C'est donc à elle que je dois tout ce qui vient de m'arriver d'heureux, et il est naturel de penser que vous attendez une récompense, non de moi, mais d'elle. Prenez garde, Monsieur, je suis très-jaloux ; à tort ou à raison, j'ai pour principe que quand un homme cherche à nous ravir l'honneur, il faut lui ôter la vie, et cela sans lui laisser la chance d'un doute qui pourrait tourner à son avantage. C'est par jalousie que j'ai tué M. de Saint-Couët, et je vous prévins que si, par hasard, mes soupçons se trouvaient justes, rien ne m'arrêterait, et je vous traiterais absolument comme j'ai traité M. de Saint-Couët.

— Vous m'assassineriez, Monsieur !

— Avec le plus grand regret, Monsieur, mais je n'hésiterais pas.

— Monsieur, vous êtes un être dangereux.

— Pour les amants de ma femme ! oui, Monsieur.

— Vous croyez donc, Monsieur, que M. de Saint-Couët a été...

— Si je l'avais cru, M^{me} de Boissay n'aurait pas eu la peine de solliciter pour moi, je vous en réponds. Tout ce dont j'étais sûr, c'est que M. de Saint-Couët était amoureux fou de M^{me} de Boissay et qu'il

l'accroissement de la population et l'activité grandissante des relations rendent de plus en plus insuffisante. La question reviendra indubitablement et avant peu devant le conseil municipal, qui, nous l'espérons, sera mieux avisé et ne perdra pas son temps à voter un crédit qu'il est dans l'impossibilité matérielle d'employer.

Quant au percement de la rue de Bourbon, nous en examinerons l'opportunité dans un second article, autant sous le rapport des intérêts du quartier que sous le rapport des intérêts particuliers engagés dans cette question.

Les protestations unanimes qu'ont soulevées, dans l'opinion comme dans la presse, les circulaires de M. Martin (du Nord) contre les journaux indépendants et contre les comités réformistes, n'auront pas, à ce qu'il paraît, pour effet de faire reculer le cabinet. Il se prépare en ce moment, dans les bureaux de la chancellerie, un projet de loi dans lequel on réunirait toutes les dispositions oppressives à l'aide desquelles on a successivement cherché à imposer silence à la presse, depuis que nous sommes censés jouir de la liberté illimitée de la presse. Ce projet de loi servirait de complément à celui dont nous avons déjà parlé et par lequel on dépouillerait le jury de presque toutes les attributions en matière de connaissance des délits de la presse qui lui ont appartenu depuis 1830.

On annonce que M. Arago, membre du comité réformiste de Paris, va publier une protestation contre la circulaire de M. Martin (du Nord) qui tend à faire considérer comme des associations illicites les comités réformistes dont la France est couverte sur tous les points. Toutes les opinions indépendantes s'associeront à M. Arago pour protester avec lui contre des prétentions dont le triomphe aurait pour résultat final d'empêcher les citoyens de s'occuper des affaires publiques. Du reste, aucune poursuite n'a encore été dirigée contre les comités existants, et jusqu'à présent on est fondé à croire que le ministère lui-même doute de la constitutionnalité des menaces qui sont sorties, à ce sujet, de la plume de M. Martin (du Nord).

(Correspondance particulière du Censeur.)

CAMPAGNAC (Aveyron), le 16 octobre. — L'élection qui vient d'avoir lieu à Millau se réduit à de bien chétives proportions : quatre fonctionnaires se disputaient un marchepied pour leur ambition. Il est vrai de dire que, trois ou quatre jours avant la lutte, un des champions, avocat-général à Montpellier, a eu une fin bien tragique : on l'a trouvé mort au fond d'un ravin, à quelques pas de Millau. Les gens de l'art ont prétendu qu'il avait été victime d'une congestion cérébrale.

Des trois concurrents qui restaient dans la lice, le plus heureux a été le maire de Millau, M. de Gaujal ; il a vaincu un procureur du roi et un conseiller de préfecture. M. de Gaujal aspire, dit-on, à une recette particulière ; c'est du moins ce que j'ai appris de plusieurs de ces bons électeurs qui lui ont fait la courte-échelle, et auxquels il a témoigné sa reconnaissance par force promesses et poignées de main.

Encore un argument en faveur de la réforme !

— Depuis quelque temps, ce ne sont de tous côtés que plaintes et réclamations contre la poste ; toutes les feuilles indépendantes en retentissent. Mais ce n'est certes pas sans raison. Pour ce qui regarde nos contrées, je puis vous certifier que jamais service ne s'est plus mal fait. Et ne croyez pas que la faute en soit uniquement aux facteurs ruraux ; je crois, au contraire, que ce sont ces employés subalternes qui s'acquittent le mieux de leur charge. C'est principalement dans les bureaux que le service se fait mal ; les expéditions se font avec la plus grande légèreté et pour ainsi dire au hasard. Aussi que de retards dans la réception des correspondances et surtout des journaux, et cela presque toujours par suite de fausses directions ! Pour ce qui me concerne personnellement, je vous apprendrai que, depuis un mois à peu près, je n'ai pas reçu le *Censeur trois jours de suite* sans quelque retard ; il ne m'arrive ordinairement que par trois ou quatre numéros à la fois, bien qu'il soit mis régulièrement à la poste *jour par jour*, comme le timbre apposé sur la bande en fait foi.

Voilà certes des faits de la plus haute gravité ; c'est un devoir pour la presse libre de les livrer à la publicité. U. R.

On nous écrit de Montbrison :

Notre ville, qui ne connaît les agitations politiques que par les re-

tenissements extérieurs, n'a pas appris sans étonnement la visite domiciliaire opérée tout récemment dans le cabinet de M. Nermon, avocat du barreau montbrisonnais. Les recherches de la police judiciaire ont abouti à la saisie de deux lettres qui, dit-on, n'ont pas de signification politique.

Le parquet de Montbrison paraît n'avoir agi qu'en vertu d'une commission rogatoire. La veille même de la visite domiciliaire opérée chez M. Nermon, celui-ci était à Saint-Etienne chez un de ses amis dont le domicile fut alors soumis aux perquisitions de la police de cette ville. M. Nermon ne prévoyait pas sans doute qu'à son retour à Montbrison il lui serait annoncé que semblable visite lui avait été faite.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

Le temps a permis de recevoir quelques nouvelles d'Espagne dans la journée d'hier ; elles n'offrent pas un très-grand intérêt. Les voici telles qu'elles ont été publiées dans le journal du soir :

Bayonne, le 15 octobre 1841.

Le sous-préfet à M. le ministre de l'intérieur.

Pampelune n'a pas capitulé. Le capitaine-général Ayerbe y est arrivé le 12 au matin, avec les deux bataillons du 2^e régiment de la garde, que presque tous les officiers ont quitté. Il existe entre la citadelle et la ville une sorte d'armistice. O'Donnell est sorti le 12 au soir pour se joindre à Ortigosa, avec 1,500 hommes et la députation provinciale, et parcourir la Navarre pour l'insurger. Il doit rentrer du 18 au 20 dans la citadelle, gardée par le bataillon qui a fait le mouvement et 200 volontaires de Pampelune, Le 14, à Bergara, la députation forale a décrété un appel aux armes et a nommé M. de Monteron commissaire royal du Guipuzcoa.

Bayonne, le 16 octobre 1841.

Le sous-préfet à M. le ministre de l'intérieur.

Il n'y a pas de nouvelles de Pampelune. Les communications sont interceptées par une bande de christinos qui occupe Lanz. La douane d'Urdaa s'est réfugiée en France. On ne sait encore rien de Madrid. Il n'est point arrivé de courrier.

Ainsi donc, rien de nouveau à Pampelune, c'est-à-dire au foyer principal de l'insurrection, et pas de nouvelles de Madrid. Il nous paraît bien difficile qu'on tarde encore beaucoup à apprendre ce qui se passe dans la capitale de l'Espagne, et, d'après toutes les probabilités, nous pensons que le *Messenger* nous donnera bientôt quelques renseignements à ce sujet.

Une petite bande, composée en grande partie d'officiers et soldats carlistes recrutés aux environs d'Estella, s'est présentée dans la vallée d'Ulzama, où elle a arrêté le capitaine Espeleta qui se rendait à Pampelune. Plusieurs émissaires, appartenant à cette même bande, ont essayé de soulever la vallée de Bastan et plusieurs communes des environs ; mais, malgré leurs belles promesses, ils n'ont rencontré parmi les habitants que lassitude et indifférence.

Des émissaires, dont plusieurs ont été positivement reconnus pour des agents français, traversent chaque jour la frontière. Le soin qu'ils prennent de n'être ni vus ni reconnus à leur arrivée en Espagne donne à penser que les instructions dont ils sont porteurs sont loin d'être favorables au gouvernement d'Espartero.

Jamais le gouvernement français n'a paru porter un si vif intérêt qu'aujourd'hui à ce qui se passe en Espagne, même pendant les moments les plus décisifs de la lutte entre les christinos et les carlistes ; outre les nombreuses brigades de cavalerie échelonnées sur toute la ligne frontière pour faire un service d'estafettes, les employés des douanes sont jour et nuit sur pied pour transmettre des dépêches.

Vous avez su sans doute que la citadelle de Pampelune a tiré sur la ville et que plusieurs maisons étaient en feu.

— On assure qu'O'Donnell est sorti de Pampelune avec un escadron et qu'il s'est dirigé sur Vittoria. Cette nouvelle mérite confirmation.

Qu'O'Donnell soit sorti de la citadelle avec un régiment, cela peut se concevoir ; mais qu'il ne se soit fait escorter que d'un escadron pour franchir un intervalle de 12 à 14 lieues, ce serait supposer que tout le pays est pour la cause de Christine, ce qui n'est nullement probable, ce qui n'est même pas vrai si nous devons nous en rapporter aux assurances qui nous ont été données.

Enfin, si nous admettons qu'O'Donnell soit sorti de la citadelle avec un escadron seulement, ce ne sera qu'à cette condition que le commandant de la citadelle de Pampelune aura voulu essayer du métier des guérillas et courir par monts et par vaux pour recruter et faire la guerre à quelques villages.

Nous pouvons cependant parler plus positivement d'une autre sortie de la citadelle : nous voulons parler de celle de M. Carriquiri

il soupçonnait sa femme, elle serait sa première victime. Renoncer à celle qu'il aimait, et dont la conquête lui avait coûté si cher, était donc une nouvelle preuve d'amour ; il s'arrangea de façon à ce que cette manière d'envisager les choses fût connue de M^{me} de Boissay, et il quitta Rennes, poursuivi par la crainte du mari jaloux qui le menaçait et par le fantôme sanglant de M. de Saint-Couët.

— Je passerai, se disait-il, quelque temps à Paris ; la rage de ce furieux se calmera, et à mon retour nous verrons.

M. de K... était jeune, joli garçon et fort riche ; il aimait beaucoup M^{me} de Boissay, et, tout en galopant vers la capitale, il s'avouait à lui-même que cette preuve d'amour qu'il donnait à celle qu'il aimait était fort prudente sans doute, mais n'était pas très-héroïque. Ulysse eût agi comme lui, Achille ou Ajax seraient restés. Tel devait être le sentiment de M^{me} de Boissay. Il pensait donc avec une espèce de honte à l'opinion que devait avoir cette jeune femme, et bientôt il s'appliqua à ne plus songer à Rennes ni à son amour. Arrivé à Paris, il se répandit dans le monde, il fréquenta le théâtre, et soit pour se distraire de son amour, soit pour donner le change à M. de Boissay, il prit à bail une demoiselle de l'Opéra, chose qui fut connue à Rennes et qui pendant quinze grands jours devint le sujet de toutes les conversations.

Six mois se passèrent. La demoiselle de l'Opéra ne l'occupait plus ; il songea à se marier. On lui proposa un riche parti, et il se hâta de l'accepter. La jeune personne était jolie, elle était riche et bien apparentée. M. de K..., admis à faire sa cour, devint éperdument amoureux de sa future femme ; il acheta de superbes cadeaux de noces, et le jour du mariage était fixé, lorsque la veille, en rentrant chez lui, il s'assit dans un fauteuil, et, avant de quitter la vie de garçon, il fit une récapitulation de conscience. Le tour de M^{me} de Boissay vint, et ce ne fut pas sans rougir qu'il pensa à sa conduite envers elle.

— Au fond, dit-il pour se consoler, et par une capitulation de conscience pareille à celle qui lui avait fait quitter Paris six mois auparavant, au fond, ce n'est pas pour rien que M. de Boissay a assassiné M. de Saint-Couët ; un homme de courage qui assassine, qui ne veut pas se remettre au hasard d'un duel, doit avoir pour cela de fortes raisons. Il ne m'a rien avoué, il est vrai ; mais quel homme avoue sa honte ? Et M^{me} de Boissay ne m'a promis que ce que proba-

qui s'y était enfoncé ainsi que M. Ribet et O'Donnell. Pour celui-ci, nous l'avons vu à Bayonne d'où il est parti pour Paris.

Pourquoi O'Donnell et Carriquiri sont-ils sortis de la citadelle ? Nous l'ignorons. Le général, gravement compromis, craignait-il d'être bloqué par les forces qui s'avancent et de ne pouvoir s'en échapper, ou les vivres commençaient-ils à y manquer, comme on nous l'a dit ? Nous ne pouvons rien affirmer.

De son côté, M. Carriquiri est-il sorti dans les mêmes craintes, ou pour aller prévenir la reine de la froideur que rencontre l'insurrection en Espagne ? C'est encore ce que nous ne saurions dire. Tous jours est-il que le mouvement ne s'étend point, ne prend point de force, et que, pour peu que cela dure, la conspiration tombera de sa propre faiblesse.

— On nous mande de la frontière :

D'après une circulaire d'Alcala, en date du 13, les courriers, diligences et articles de commerce ne pourront plus être dirigés par Vittoria sur France ; les courriers devront passer par Jaca ou prendre la mer à Santander. Toute communication avec Vittoria est interdite.

— Dans notre dernier numéro, nous avons annoncé l'exécution du général Berzo di Carminati ; aujourd'hui nous apprenons de source certaine que Munagorri, qui était retourné dans les montagnes pour faire sans doute des partisans à Marie-Christine, a été passé par les armes au village de Goizuela. On ajoute même que sept officiers qui étaient avec lui ont subi le même sort, et que c'est Elorrio qui les a fusillés. En vérité, ces exécutions sont un début de bien triste présage pour les affaires de l'ex-régent.

— L'ayuntamiento de Saint-Sébastien a adressé aux citoyens de cette ville une proclamation énergique, dans laquelle il exprime la ferme conviction qu'ils soutiendront à tout prix la constitution de 1837, le trône d'Isabelle II et la régence issue de la volonté nationale.

La députation de Guipuzcoa a proclamé à Vergara la régence de Marie-Christine et a nommé le comte de Monteron commissaire royal pour la province.

MM. de Monteron et Aldamar cherchent à recruter dans la province ; mais ils ne réussissent pas mieux qu'Ibero et Fernandez.

— L'approche du brave Zurbano, qui menace déjà Vittoria, a obligé Urbistondo à se porter sur ce dernier point avec toutes les troupes dont il peut disposer.

La garde nationale de Tolosa a refusé de faire son service. Alcala l'a fait désarmer et a envoyé les fusils à Saint-Sébastien.

Les anciennes fortifications d'Irun commencent à être relevées ; les autorités ont fait rétablir la porte d'entrée du pont de la Bidassoa.

— Les insurgés de Bilbao ont expédié, aussitôt après leur révolte, un émissaire à Castro-Urdiales pour soulever la garnison ; cet individu a été arrêté. En représailles, les insurgés ont fait mettre en prison un excellent patriote, M. Lemonauria.

Le général Aleson, avec trois bataillons, doit être en ce moment devant Bilbao. C'est un ami personnel du duc de la Victoire.

— Vittoria était toujours le 13 dans la situation que lui a faite le mouvement de Piquero.

— Nous recevons les journaux de Madrid, sous les dates du 4, du 5 et du 7.

Dans le numéro du vendredi 8 octobre de l'*Hablador Patriota*, journal du soir, nous extrayons les détails suivants à ajouter aux faits déjà connus à Madrid.

Espartero a été salué le vendredi matin par les acclamations de la troupe et de la garde nationale.

Les hallebardiers défenseurs du palais des deux reines, au nombre de 19, ont tous obtenu le grade supérieur et la croix *laureada* de Saint-Ferdinand.

M. Arguelles, au premier avis du danger, accourut au palais ; les insurgés s'emparèrent de sa personne ; mais, à la faveur de la confusion et secondé par un employé du palais, il parvint à recouvrer sa liberté.

Un garde national a été tué et plusieurs autres blessés. Au nombre des insurgés de marque, il faut joindre celui du duc de San-Carlos.

Le comte de Requena et le brigadier Quiraja y Frias, qui avaient pris part à l'attaque du palais et s'étaient sauvés de Madrid, ont été arrêtés par les volontaires de Masugar, village voisin de Madrid, ayant l'alcade à leur tête.

Le brigadier Norzagaray a été également fait prisonnier. Un grand nombre de personnes et de conspirateurs de marque se tiennent cachés.

Le régent et son gouvernement paraissent décidés à employer la plus grande vigueur. (*Sentinelle des Pyrénées.*)

— Le courrier d'Aragon a apporté des lettres de Madrid du 8, à six heures du matin, comme on le verra par les extraits suivants de l'*Eco del Aragon* du 11 :

Dépêche du ministre de la guerre au capitaine-général de l'Aragon.

A l'entrée de la nuit d'hier, un crime horrible a été commis dans cette capitale. Le général Concha s'introduisit dans le quartier des hussards et du régiment d'infanterie de la Princesse pour les provo-

blement elle avait déjà accordé à d'autres.

Il en était là de son soliloque, lorsque son valet de chambre entra suivi d'une dame habillée de noir qu'il ne reconnut pas d'abord.

— Mon ami, lui dit-elle en lui sautant au cou, c'est moi ! me voilà enfin !

C'était M^{me} de Boissay.

L'émotion de M. de K... serait difficile à rendre ; tout l'amour qu'il avait eu pour M^{me} de Boissay sembla renaître dans son cœur, et ces mauvaises pensées auxquelles il se laissait aller au moment même se dissipèrent comme un brouillard du matin devant le soleil.

— C'est vous, madame ! s'écria-t-il ; seriez-vous....

— Veuve, mon ami, veuve depuis trois mois ! Une fluxion de poitrine m'a débarrassée d'un furieux qui m'a tourmentée pendant trois ans, et qui, sans votre amour, sans votre dévouement, imprimait une tache ineffaçable au nom que je porte encore.... Il est mort, Dieu soit loué ! Je viens acquitter ma parole, ou, pour mieux dire, je viens vous offrir ma main.

— Votre main, Madame ! vous ignorez peut-être....

— Je sais tout, mon ami, votre liaison avec une demoiselle de l'Opéra et votre mariage prochain ; mais qu'importe ? Tout cela, c'était le parti désespéré d'un homme qui craint la rage d'un furieux, et pour lui et pour celle qu'il aime ; mais, ce furieux mari mort, tout rentre dans l'ordre naturel, tout suit la logique nécessaire d'une passion si vive et si vraie qu'elle a fait oublier à moi ma vertu... moi, Monsieur, si jalouse cependant de l'honneur de mon nom... à vous votre conscience.

Si vous craignez de vous égarer de nouveau en suivant votre amour, prenons pour juge la famille même à laquelle vous comblez vous allier ; qu'elle apprenne le double dévouement qui nous joint, et qu'elle décide. Quant au malheureux M. de Saint-Couët dont le souvenir vous offusque peut-être, songez que, si je l'avais aimé, j'aurais voulu que son sang fût vengé, et que j'aurais laissé agir la loi.

M. de K... n'hésita pas ; il comprit qu'une femme pareille serait désormais la gardienne sévère de son honneur et de sa conscience ; il rompit son mariage projeté et il épousa la veuve de celui qu'il avait sauvé de l'échafaud.

M^{me} de K... vient de mourir à Rennes presque centenaire. (*Le Temps.*)

MARC PERRIN.

quer à une sédition ouverte, et il réussit à se faire suivre par quelques compagnies, avec lesquelles il s'enferma dans le palais, foulant aux pieds le respect dû à la majesté et à l'innocence. Les troupes aux pieds de la capitale, animées des meilleurs sentiments d'ordre et de patriotisme, coururent aux armes avec la plus grande béatitude et offrirent le spectacle que donnent toujours les promptitudes et les espérances frustrées, et accompagné du général Léon qui s'était introduit aussi dans le palais, s'éleva furtivement et prit la fuite. Une partie de notre cavalerie le poursuivit et réussit à s'emparer de quelques-uns des fugitifs; mais il ne put atteindre les deux généraux.

Aujourd'hui, de bonne heure, le régiment a parcouru les rues accompagnés de son état-major: il a été accueilli partout avec un enthousiasme qui peut à peine être décrit. Le reste des rebelles s'est rendu à discrétion. Après quoi toutes les troupes ont défilé devant S. A. avec toute l'allégresse que leur inspirait la certitude d'être délivrées de ces viles embûches, dont les auteurs seront châtiés de manière à encourager les bons et à atterrir les méchants.

SAN MIGUEL.

— Le 10, à sept heures du soir, le général Borso, arrêté à Borja, a été incarcéré à Saragosse. Il était escorté par des gardes nationaux.

On s'attendait à son prochain jugement qui probablement sera suivi d'une condamnation.

— Lundi 11, dans la nuit, il régnait dans Pampelune une confusion telle qu'on peut se l'imaginer dans l'état déplorable où se trouvait cette ville.

On nous écrit de la frontière que le 12 le feu avait cessé à midi, que la place avait capitulé et que les troupes sous les ordres du général Bayona l'avaient évacuée.

Cette absence de nouvelles nous surprend d'autant moins qu'on a vu du côté d'Olagüe et de Sorauren une partida de 40 hommes qui intercepte les communications. On assure, en outre, qu'il s'en est présenté une autre du côté de Lecumberri, de manière qu'entre ces partidas et les excursions d'Ortigoza il n'est pas étonnant que la correspondance soit retardée.

— Il est parti de Vittoria deux escadrons de cavalerie qui ont pris la route de Borunda pour entrer dans la citadelle. Nous ignorons s'ils escortaient quelques chefs de l'insurrection allant conférer avec O'Donnell, ou si, comme on l'a dit, ils étaient chargés d'escorter ce général, qu'on supposait déjà arrivé à Vittoria, ayant laissé le soin de la citadelle de Pampelune à Ortigoza.

De toutes les manières, il paraît constant que Pampelune a souffert considérablement. On désigne dix-sept nationaux tués et dix artilleurs de la citadelle. Quelques personnes assurent qu'on exagère le mal, ce qui est naturel quand on écrit sous l'impression des événements.

Nous venons de recevoir des nouvelles de Vittoria du 13 au matin; elles n'annoncent rien d'important.

— Nous recevons à l'instant une lettre de Pampelune, datée du 12 au soir, qui nous donne les détails suivants, dont nous croyons pouvoir garantir l'exactitude:

« Le général Ayerbe est entré mardi matin à Pampelune; les seules forces qu'il ait avec lui se composent du 2^e régiment de la garde, dont on se rappelle la défection récente et le retour subit à l'obéissance. Ce régiment, comme on sait, est privé de la plupart de ses officiers; 42 d'entre eux sont entrés en France.

« A la suite des pourparlers entre les généraux O'Donnell et Ayerbe, le feu de la citadelle a tout-à-coup cessé. Les malheurs occasionnés par les bombes et la canonnade sont sans doute graves et déplorables; mais, il faut pourtant le reconnaître, ils sont bien moins considérables qu'un premier mouvement d'effroi l'avait fait redouter.

« Mardi soir, O'Donnell, à la tête d'un escadron et d'un bataillon, est sorti de la citadelle, et a joint dans la campagne Ortigoza qui a déjà sous ses ordres plus de 600 partisans armés. L'intention du chef de l'insurrection est de parcourir pendant cinq ou six jours le pays, d'y exciter au mouvement, d'organiser de nouvelles forces et de rentrer dans la citadelle.

« O'Donnell a laissé la citadelle à la garde du colonel Azcarraga qui a sous ses ordres une compagnie d'artillerie, le bataillon qui a pris l'initiative du mouvement et enfin une compagnie de jeunes gens appartenant à plusieurs familles considérables de Pampelune.

« En quittant sa position, O'Donnell a déclaré au capitaine-général Ayerbe que la citadelle ne ferait en son absence aucune démonstration, si l'on ne cherchait pas à contrarier sa sortie et ses mouvements, et si, de même, la ville ne recommençait pas de son côté les hostilités.

« On ne dit pas que le général Ayerbe ait souscrit à de pareilles conditions. »

(L'Indicateur de Bordeaux.)

Chronique.

LYON.

On nous communique la note suivante sur l'ascension de M. Comaschi:

Le temps pluvieux qui avait régné toute la nuit lui faisait craindre de ne pouvoir exécuter son ascension, et cette crainte ne lui a pas permis de commencer les opérations pour la production du gaz au milieu de la nuit, comme il l'avait projeté pour être en mesure de parer aux inconvénients qui pourraient survenir.

Cependant, vers les six heures du matin, la journée paraissant devoir être passable, il se mit à l'œuvre avec ardeur; par malheur, dans la matinée, de nombreuses fuites se manifestèrent dans les appareils qui peu à peu cessèrent de fournir du gaz.

L'heure était trop avancée pour qu'il fût possible d'y remédier. Malgré tous les efforts de l'aéronaute, le ballon n'était gonflé qu'au tiers environ à l'heure fixée pour le départ; il ne pouvait, par conséquent, présenter la forme rhomboïdale que lui assigne sa construction, et la majeure partie du tissu dont il est composé se trouvait reployée et comme collée l'une sur l'autre.

Dans cette position critique, M. Comaschi, jaloux de répondre à l'attente du nombreux public rassemblé, a pris la résolution quelque peu téméraire de partir sans sa nacelle et ses agrès, et en se plaçant dans un frêle panier d'osier préparé à la hâte.

L'ascension s'est faite d'abord lentement, et le ballon est monté à peu près verticalement jusqu'à une hauteur de deux mille mètres; alors il a pris sa direction vers le sud-ouest, en continuant de s'élever encore de mille mètres en-

viron. Arrivé sur les hauteurs de Fourvières, il s'est dirigé vers le sud-est, en décrivant à peu près une ligne courbe jusque sur la route de Venissieu, où il est descendu après avoir traversé le Rhône et la Saône.

Les habitants l'ont très-bien accueilli, et l'ont aidé à ramener son ballon jusqu'à l'atelier de M. Arban, aux Brotteaux, en le retenant en l'air avec des cordes à une hauteur suffisante.

Cette ascension, faite dans des circonstances si défavorables, peut cependant démontrer la possibilité d'une direction que M. Comaschi a obtenue, quoique d'une manière imparfaite, en s'aidant, comme d'une voile, de la partie non gonflée du ballon qui était pendante.

On peut juger qu'aidé de la voile et du gouvernail attachés à sa nacelle, il profiterait plus facilement des divers courants d'air qu'on rencontre à différentes hauteurs pour se diriger vers un point quelconque.

Cet aéronaute, reconnaissant de la bienveillance qu'on lui a témoignée, et désirant faire jouir le public lyonnais d'une ascension régulière, se propose de l'exécuter dimanche prochain, en réduisant au prix des places pour qu'elles soient à la portée de toutes les classes.

Le quart du produit net sera affecté au bénéfice des indigents.

— La tentative d'assassinat que nous avons annoncée dans notre numéro d'hier n'a pas eu heureusement le résultat auquel s'attendait le coupable. La blessure n'est pas si grave que nous l'avions présumé d'abord, car la victime a pu se rendre à Lyon le même jour. Si nous devons nous en rapporter aux renseignements qui nous sont parvenus, ce n'était pas à l'aumônier de M. le cardinal que l'assassin adressait ses coups, mais à un autre ecclésiastique qui se trouve ordinairement dans l'église à l'heure où le crime a été commis. Il y a donc eu méprise. Nous ignorons si l'assassin a été arrêté.

(Réparateur.)

— L'un de ces derniers jours, deux bateaux à vapeur passaient devant la ville de Vienne, malgré les grosses eaux du Rhône. Arrivés à Condrieu, ils furent arrêtés par le pont de fil de fer dont le tablier est très-bas, et obligés de remonter jusqu'à Vienne où ils mirent à terre les voyageurs parmi lesquels on remarquait l'amiral Baudin, se rendant à Toulon. Deux heures après, le préfet maritime parlait en poste pour sa destination.

— Le Rhône, qui avait considérablement augmenté dans la journée du lundi, a beaucoup baissé. Nous espérons qu'il sera bientôt tout-à-fait rentré dans son lit. La Saône conserve toujours à peu près son même niveau.

DÉPARTEMENTS.

Jeudi dernier, le nommé Gaillon, messenger d'Aix à Marseille, qui s'était endormi sur sa charrette, a fait une chute, et les roues l'ont écrasé. Il a expiré aussitôt dans des souffrances atroces.

Paris, le 18 octobre 1841.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

Le roi est de retour de Fontainebleau, et il est rentré hier à Saint-Cloud où un conseil des ministres a eu lieu. Le cabinet va commencer à s'occuper des questions dont il saisira les chambres. Il paraît à peu près certain que l'ouverture de la session aura lieu le jeudi 23 ou le lundi 27 décembre. On hésite entre ces deux dates; mais il est probable qu'on s'arrêtera à la dernière, car elle donne au ministère quatre jours d'existence de plus.

— Le *Moniteur* publie ce matin deux ordonnances qui nomment avocat-général à la cour de cassation M. Quesnault, conseiller d'état et secrétaire-général au ministère de la justice, et secrétaire-général au ministère de la justice M. Desclozeaux, actuellement directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice.

Personne n'était moins propre que M. Quesnault, homme violent, homme de parti, à remplir les fonctions d'avocat-général à la cour de cassation, fonctions qui demandent tant de calme et d'impartialité; mais M. Quesnault est un député ultra-doctrinaire, ultra-conservateur, en faveur duquel il fallait bien faire quelque chose pour montrer que le ministère n'abandonne pas ses amis.

— La mort vient encore de faire un vide dans la cour de cassation. M. Pinson de Méneville, l'un des conseillers à la cour suprême, est mort à Fontainebleau le 13 de ce mois. On dit que ce décès facilitera la rentrée de M. Plougoulm dans le parquet de Paris, attendu qu'on pourra disposer de la place qui devient vacante en faveur de M. Berville ou de M. Partarieu-Lafosse dont l'ex-procureur-général de Toulouse hériterait.

Du reste, M. Plougoulm, qui ne se croira sûr du succès que lorsque le *Moniteur* aura proclamé son nom, continue ses démarches avec une activité que rien ne déconcerte.

— L'emprunt de 150 millions a été adjugé aujourd'hui à la maison Rothschild, au taux de 78 f. 52 c. 1/2, avec un délai de onze mois dix jours pour le paiement intégral, plus la jouissance du coupon courant.

BULLETIN DE LA BOURSE DE PARIS DU 18 OCTOBRE.

Quand on a su que l'emprunt avait été adjugé à 78 52 1/2, la rente a fléchi avec rapidité, et on a fait au café 79 25. Jusqu'au moment de l'ouverture, la rente est restée à peu près à ce prix.

Elle a ouvert au parquet à 79 40. Pendant quelques instants, le mouvement a été douteux; plusieurs fois la rente a paru vouloir fléchir, et on a coté à 79 35; mais enfin la hausse rapide de l'emprunt qui s'est élevé jusqu'à 84 fr. a décidé celle du 3; il est monté à 79 75 et a fermé à 79 60.

5 0/0, 114 70; 4 1/2 0/0, 000 00; 4 0/0, 98 50; 3 0/0, 79 50; banque, 3345 00; obligations de Paris, 1285 00; Naples, 105 00; dette active d'Espagne, 20 7/8; Etats Romains, 103 5/8; 5 0/0 belge, 101 1/4; 3 0/0 belge, 00 00; banque belge, 765 00; Caisse Lafitte, 1027 50, 5045 00.

On lit dans la Revue des Deux Mondes:

M. le ministre de l'instruction publique présentera de nouveau aux chambres un projet de loi sur l'instruction secondaire, avec toutes les améliorations que lui ont suggérées une étude encore plus approfondie de cette matière si délicate et les vives discussions dont le premier projet a été l'occasion.

On assure que les améliorations annoncées par la *Revue des Deux Mondes* n'ont d'autre objet que de donner satisfaction aux réclamations si pleines d'amertume et de menace que MM. les évêques ont présentées lorsque la chambre, dans sa dernière session, a été saisie du projet de loi sur l'instruction secondaire. Le gouvernement continue à faire sa cour au clergé. Pour le rallier à lui, peut-être lui fera-t-il le sacrifice des principales garanties que son projet de loi assurait à l'enseignement, cette institution si importante et si digne de sollicitude.

Le *Constitutionnel* fait ainsi le compte des partis qui fondent des espérances sur une nouvelle révolution en Espagne:

Il y a d'abord le parti qui rêve pour l'Espagne la restauration du despotisme éclairé et qui ne voit rien au-delà de l'*estatuto real*: nous n'énumérons pas les nuances diverses de ce premier parti. Il y a ensuite le parti un peu plus libéral, mais non moins ambitieux, qui ne voudrait pas pousser la réaction aussi loin, pourvu que la régence fût rendue à Christine et le pouvoir à ses partisans. Il y a le parti composé d'un certain nombre de signataires de Bergara, mécontents d'Espartero, et qui ne stipuleraient guères que pour eux-mêmes. Il y a le parti qui voudrait rapprocher don Carlos et Christine par le mariage du prince des Asturies et d'Isabelle, et par l'abdication de don Carlos. Un cinquième parti se prononce aussi pour le mariage d'Isabelle et du prince des Asturies, mais après la reconnaissance des droits de ce dernier. Un sixième espère qu'au milieu du trouble, don Carlos sera nommé roi des Espagnes. Ce sixième parti se compose de deux autres qui se font, par des pamphlets et des brochures, une guerre acharnée. Le septième parti est celui de la république.

On lit dans le Siècle:

Notre correspondant de Londres nous mande que la cour des Tuileries espère s'entendre avec le duc de Wellington pour abolir la régence d'Espartero et rétablir en Espagne le principe de la souveraineté royale en supprimant plusieurs articles de la constitution actuelle.

On écrit de Bedous, le 12, à l'Observateur des Pyrénées:

Une cinquantaine d'officiers et soldats du 2^e régiment de la garde royale vient d'arriver ici; ils sont dans un piteux état. On assure qu'ils ont quitté l'Espagne ne voulant prendre aucun parti dans les dissensions intestines qui vont ravager ce malheureux pays; d'autres disent qu'ils se rendent à Pampelune par la Navarre pour se joindre aux troupes qui vont agir contre O'Donnell. M. le maire a immédiatement dépêché un exprès au sous-préfet d'Oloron pour lui demander s'il fallait livrer des passeports à cette troupe. On attend sa réponse.

Variétés.

Dans une vallée des Pyrénées, il existe un de ces phénomènes intellectuels qui apparaissent par intervalles pour venir surprendre et charmer ceux qui, comme nous, s'intéressent aux progrès de l'esprit humain; nous voulons parler d'un simple berger qui, livré aux soins de ses troupeaux, a su cependant, par la seule impulsion de son génie naturel, se placer au rang des adeptes de la science et des arts.

Le Béarn est bien connu par ses sites admirables autant que par la vive intelligence de sa population spirituelle et aimable. La vallée d'Ossau est une des plus belles de cette ancienne province. Sans déployer les pompes et les magnifiques contours de quelques autres vallées des Pyrénées, elle abonde en aspects calmes et suaves, comme un tableau de Claude Lorrain. Les eaux bonnes et les eaux chaudes, sources bienfaisantes dont les vertus attirent chaque année un grand nombre d'étrangers, sont à l'extrémité de la vallée, où l'on voit aussi, au milieu de prairies verdoyantes et fleuries, le paisible et gracieux village de Bagès-Beost. C'est là qu'habite une famille honorée et respectée dans le pays, vivant, comme les patriarches, dans une douce aisance, du produit de ses troupeaux. C'est de Gaston Sacaze, l'un des membres de cette famille, que nous allons entretenir nos lecteurs.

On sait que les bergers des Pyrénées, comme ceux des Alpes, passent, pendant l'été, plusieurs mois consécutifs sur les plateaux et les crêtes des montagnes, dans le plus complet isolement, sans autre société que leurs chiens et leurs troupeaux qu'ils conduisent de pâturages en pâturages. Sur ces hautes montagnes, revêtues d'une verdure et d'un éclat sans pareils, vivent et croissent une multitude de plantes et de fleurs inconnues dans les basses régions. Ce fut dans ces solitudes, au milieu de ces familles végétales, que Gaston puisa le germe de son penchant pour la botanique. Doué d'un profond esprit d'observation, il se livra, sans autre guide que son instinct, à la recherche des mystères de la végétation des plantes, de leurs habitudes, de leurs mœurs.

Mais ce génie inculte, privé d'étude et de direction, serait sans doute avorté comme tant d'autres, si le jeune Gaston n'eût entendu parler de livres consacrés à l'histoire des végétaux. Après bien des recherches, il parvint à se procurer un vieux Linnée. Malheureusement, l'ouvrage était en latin. Il était donc indispensable, surtout pour connaître la nomenclature scientifique des plantes, d'apprendre cette langue: et comment y parvenir sans maître? Cette difficulté ne l'arrêta pas; le curé lui prêta un dictionnaire, le maître d'école une grammaire, et, avec de la persévérance, il apprit non-seulement à traduire, mais encore à parler et à écrire le latin, tout aussi correctement, dit-on, que beaucoup de professeurs.

Les nombreuses figures de plantes qui ornaient son vieux volume lui firent aussi comprendre la nécessité de l'étude du dessin: c'était un complément indispensable aux connaissances qu'il venait d'acquérir; il s'y adonna avec une égale ardeur, sans guide et sans la moindre notion préliminaire; il parvint à dessiner avec une admirable netteté les plantes qu'il voulait reproduire. Ce succès ayant excité son émulation, il retraça avec fidélité les divers aspects de sa vallée. Ces dessins, en assez grand nombre, étonnent par l'exactitude avec laquelle les distances, les échancrures des crêtes, leur élévation ont été observées sans le secours d'aucun instrument.

Bien pénétré du système de Linnée, Gaston a entrepris une classification des plantes des Pyrénées, selon la méthode du savant suédois. Depuis dix ans, il s'occupe de ce grand travail, qui déjà comprend 2,200 espèces. C'est un monument précieux pour la science, et qui fait l'admiration des naturalistes; il faudra à Gaston dix autres années pour le terminer, car il est obligé de partager son temps entre ses prés, ses bergeries et ses travaux scientifiques, mais il est loin de se décourager.

Gaston ne s'est pas contenté d'être naturaliste et dessinateur, il a voulu être musicien et il l'est devenu. Il a même inventé un instrument dont on raconte des merveilles: c'est une espèce de luth

à huit cordes, qui rend, dit-on, les sons les plus harmonieux. Il a aussi fait un violon dont il joue, sinon en virtuose, du moins avec beaucoup de goût. Enfin il est poète, bien qu'il s'en défende et qu'il communique avec répugnance aux nombreux étrangers qui viennent le visiter son recueil poétique, où abondent des sentiments exprimés avec grâce et naïveté.

Voici au surplus comment s'exprime l'auteur de l'*Itinéraire aux Eaux-Bonnes et aux Eaux-Chaudes* sur cet homme remarquable. Après avoir décrit le gracieux village de Bagès-Beost, il dit: « Du milieu de ces modestes habitations semble se dresser un peu fière une maison de simple apparence, que nul étranger ne manque de visiter pendant la saison des eaux: c'est la demeure de Gaston Sacaze, d'un pasteur-botaniste, dont le nom, j'ose le dire, est européen; illustre, obscur montagnard, qui, sous le plus modeste vêtement, cache une individualité devant laquelle tous doivent s'incliner. Long-temps j'ai étudié avec défiance cette humilité si riche d'instruction et de savoir. Je craignais de surprendre l'orgueil sous tant de modestie; il n'en est rien, ce n'est qu'une nature privilégiée qui s'ignore. Gaston Sacaze, sans autres guides que l'inspiration et un amour exalté pour les plantes, grâce à la possession d'un traité de botanique, a pénétré jusques aux entrailles de cette science si vaste. Arrêté à tout instant par son ignorance du latin dont elle est hérissée, il s'est mis seul à étudier cette langue avec quelques vieux livres empruntés à la bibliothèque du curé et à celle du maître d'école. Lorsqu'il ne sera pas occupé à garder son troupeau sur la mon-

tagne, il vous montrera ses immenses herbiers, son jardin où croissent, scientifiquement classées, toutes les fleurs de l'Ossau. Il est à la fois peintre, poète, musicien; mais avant tout il est pasteur. »

Un pareil mérite ne pouvait rester toujours ignoré; il parvint jusqu'au Jardin-du-Roi, et une correspondance s'ouvrit entre le modeste berger et le savant professeur M. de Jussieu. Depuis plusieurs années Gaston lui envoie des herbiers qu'il sait préparer avec un art et un soin particuliers; quelques-unes de ces plantes ont même reçu son nom, honneur qu'il regarde comme le plus insigne et la plus belle récompense de ses travaux.

Parmi les nombreux étrangers que chaque saison attire aux Eaux-Bonnes, il y a toujours beaucoup de personnes de distinction et des notabilités dans les lettres, les arts et les sciences. Leur concours a été considérable cette année; on y remarquait les généraux Clapart, Cafarelli, Jacqueminot, le comte de Castellane, M^{me} Cinti-Damoreau, M. Eugène Devéria, M. de Salvandy, le duc de Grammont, Dalloz le jurisconsulte, le duc de Tourzel, le duc Sosthènes de La-rochefoucault, M. Liadières, député, le docteur Andral, M. Thayer, le marquis de Dampierre, M. de Sallaberry, etc. Presque tous ont visité Gaston. Les éloges, les marques de considération qu'on lui prodigue n'ont point un seul instant altéré sa modestie; mais quoique Gaston soit coiffé du berret béarnais, quoiqu'il porte le costume montagnard en honneur parmi ses compatriotes, toutes ses manières n'en sont pas moins empreintes d'une distinction native. On dirait que cet homme a constamment vécu au milieu du

monde le plus poli; son langage est pittoresque, et quoique ses expressions soient simples et naturelles, le choix en est toujours parfait; souvent même, lorsqu'il s'anime, il s'élève à une hauteur qui approche de l'éloquence; d'ailleurs, quoiqu'il ne soit plus jeune, c'est encore un bel homme, à la démarche noble, au front élevé, et, sous ses vêtements rustiques, toute sa personne offre un harmonieux ensemble d'aisance et de dignité.

Nous ajouterons à ces détails qu'une société scientifique nouvellement formée à Pau s'est empressée d'adresser à Gaston Sacaze un diplôme accompagné d'une lettre des plus flatteuses. D'abord il a décliné un honneur dont il se prétendait indigne; mais il a dû se rendre à de nouvelles et pressantes sollicitations. (Constitutionnel.)

Le Gérant responsable, B. MURAT

Personne n'ignore la fâcheuse influence que le brouillard exerce sur la denture. Aussi ne doit-on pas s'étonner de la violence des maux de dents quand le temps est brumeux, et doit-on prendre plus de précautions hygiéniques durant l'automne. Les dentifrices auxquels on peut avoir toute confiance sont ceux du D^r O'Méara dont le dépôt est, à Lyon, chez M. Vernet, place des Terreaux, et à la pharmacie des Célestins.

La poudre sert aux soins de propreté et l'eau calme promptement les douleurs en détruisant la carie.

Etude de M^e Groz, avoué à Lyon, rue Bât-d'Argent, 16.

VENTE AUX ENCHÈRES, EN BLOC,

En l'étude et par le ministère de M^e Laforest, notaire à Lyon, rue de la Barre,

D'UN FONDS DE BRASSERIE DE BIÈRE,

Situé à Lyon, rue de Condé, dépendant de la faillite Benonet et compagnie.

Le lundi vingt-cinq du mois d'octobre mil huit cent quarante-un, à midi, en l'étude et par le ministère de M^e Laforest, notaire à Lyon, rue de la Barre, il sera procédé à la vente en bloc aux enchères d'un fonds de brasserie de bière primitivement exploité à Lyon, rue de Condé, par les sieurs Benonet et C^e.

L'adjudicataire sera subrogé au bénéfice du bail verbal. Dans le cas où nul enchérisseur ne se présenterait pour acquérir en bloc, il sera immédiatement, et sans nouvelle publication, procédé à la vente au détail sur les lieux par le ministère d'un commissaire-priseur. (2790)

Etude de M^e Fauché, huissier, place du Palais-de-Justice, n^o 1.

Samedi vingt-trois du courant, à dix heures du matin, sur la place de la Fromagerie, à Lyon, il sera vendu aux enchères et au comptant divers objets saisis, consistant en banques, chaises, tables, bureaux, casiers, et une grande quantité de papiers peints. (1684)

Même étude.

Samedi vingt-trois du courant, à dix heures du matin, sur la place Henri IV, à Lyon, il sera vendu aux enchères et au comptant divers objets mobiliers saisis, consistant en tables, chaises, banque, balances, placards vitrés, soufflets de forge, enclumes, étaux, outils de forge, tours en fonte, et une grande quantité de marchandises confectionnées en cuivre. (1683)

Etude de M^e Aubert, huissier à Lyon, rue Trois-Carreaux, 8.

Le samedi vingt-trois octobre 1841, à dix heures du matin, sur la place des Cordeliers de cette ville, il sera procédé à la vente aux enchères et au comptant d'un mobilier saisi, consistant en comptoir, chaises, caisse en fer, tonnes d'huile de diverses qualités, fromage de Gruyère, etc. (1084)

(11050) A vendre.

Belle Maison neuve, située à la Croix-Rousse, à l'angle de la rue Perrot, sa façade méridionale a neuf croisées de face, et sa façade orientale en a quatre. La maison a quatre étages, caves voûtées, greniers et pompe.—Le revenu est de 4,400 fr.—La maison peut se vendre en deux lots.

S'adresser chez M^{me} Dubelle, au Grand Salon Lyonnais, avenue de Saxe, aux Brotteaux.

(5398) A vendre.

Un Fonds de Nouveautés.

S'adresser à M. Touchant, cafetier, café de la Paix, aux Célestins.

(11185) A vendre.

Un bon fonds d'épicerie, vinaigrerie, dans un bon quartier de Lyon.—La location est de 220 f.—Prix 1,600 f., avec facilité pour le paiement.—Bail de neuf ans.—S'adresser chez M. Rivière, rue Saint-Dominique, 6, à Lyon.

(11194) A vendre pour cause de départ.

Joli fonds de café, très-achalandé, avec plusieurs chambres garnies, formant l'angle de deux rues, dans le quartier des Terreaux.—Prix très-modéré.—On donnera des facilités pour le paiement.

S'adresser à M. Comte, place de la Miséricorde, 9, à Lyon.

(11195) A louer de suite.

Une maison située à Vaise, sur l'ancienne route du Bourbonnais, attenante à la rue projetée. Cette maison peut servir d'entrepôt ou d'établissement de manufacture.

S'adresser à M. Rodolphe Pupet, marchand grainetier, au port Mouton, à Vaise.

Jeunes Chiens.

Guérison de leurs maladies par un moyen prompt et infailible, à la pharmacie de Courtois, place des Pénitents-de-la-Croix, près la Banque. (7135)

A vendre pour cause de maladie.

Un cabinet littéraire bien monté en ouvrages de tous genres et très-achalandé.

S'adresser, pour les renseignements, à M. Vidal, libraire, rue des Bouchers, 8.

Chez Ed. Vidal, libraire, rue des Bouchers, 8,

Vingt journaux en lecture à 10 c. la séance.

Chez le même: Mémoires, romans et nouveautés en lecture au mois et au volume.—Prix par mois: 2 f. (11200)

(4184) A louer de suite.

Vaste magasin situé place Sathonay, à l'angle de la rue de Fargues, pouvant parfaitement convenir à un restaurant ou pour un commerce en gros, tel que marchand quincaillier ou autre.

S'adresser à M. Desfrancs, rue de la Sphère, n^o 5, cour de l'Intendance.

RHUMES, TOUX, ASTHMES, CATARRHES.

Sirop pectoral et calmant de Stœchas d'Arabie.

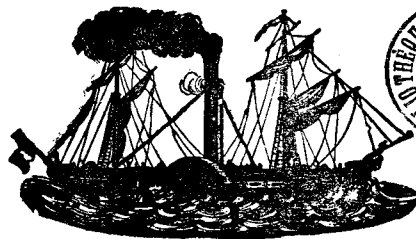
Ce Sirop possède au plus haut degré des qualités toniques, incisives et fondantes. On l'emploie avec succès contre les maladies de poitrine, telles que *Asthmes, Toux sèches, Oppressions, Aphonie de la voix, Catarrhes bronchiques et pulmonaires, Crachements de sang, Coqueluche*. Il facilite la digestion et entretient la liberté du ventre en évacuant la bile et les glaires; il réussit également dans les *Affections nerveuses* et les *Faiblesses d'estomac*. (7382)

S'adresser à Lyon, à la **Pharmacie**, rue du Palais-Grillet, n^o 23;

Saint-Etienne, à la **Pharmacie Chermeson**, rue de la Comédie.

Prix: 2 f. 50 c. le flacon.

Grande Baisse de Prix.



LE CROCODILE, LE MARSOIN, LE MISTRAL, LE SIROCCO,

beaux bateaux à vapeur en fer.

d'une marche bien supérieure à tous les autres bateaux du Rhône

SANS EXCEPTION,

Partent tous les jours du port d'Ainay, sur la Saône,

A 5 HEURES 1/2 DU MATIN.

Premières. Secondes.

Pour **VALENCE** } 4 f. 2 f.

AVIGNON et **BEAUCAIRE** }
S'adresser aux propriétaires, MM. **Bonnardel frères et Four**, quai de l'Arsenal et rue Sala, 2, ou au capitaine à bord du bateau. (6560)

Sève de Médoc.

Cette préparation donne aux vins le parfum du vin de Bordeaux et la propriété de se conserver. (7505)

Pâte Epilatoire.

Elle enlève parfaitement le poil et le duvet sans altérer la peau.—Chez VERNET, pharm., place des Terreaux, 13.

LA CRÉOSOTE-BILLARD CONTRE LES

MAUX DE DENTS

Enlève à l'instant la douleur de dents la plus vive, et guérit la carie des dents gâtées.—Prix: 2 fr. le flacon, avec l'instruction.—Pharmaciens dépositaires: Vernet, place des Terreaux, à la pharmacie des Célestins, Boitel et Agnettant, à Lyon; Briand, à Saint-Symphorien; Ayot, à Villefranche; Turin, à Tarare. (7762—5793)

POMMADE DU BON DUPUYTREN,

COMPOSÉE PAR MALLARD, PHARMACIEN A PARIS.

Cet agréable cosmétique, par ses propriétés toniques, arrête promptement la chute de la chevelure, la fait croître et en prévient la décoloration.—Le pot: 2 fr. 50 c.—Dépôt, à Lyon, chez M. Vernet, pharmacien, place des Terreaux. (7764—5794)

(11174) A vendre pour cessation de commerce.

Un fonds de café, agencé tout à neuf, dans un des meilleurs quartiers de la ville.

S'adresser à M. Chabaut, rue Lanterne, 5, au 1^{er}.

MALADIES SECRÈTES.

A l'aide d'une nouvelle méthode, prompt, sûre et facile, le docteur THIVAUD (de Montpellier), breveté du roi, guérit sans rechute, d'un à cinq jours, les écoulements blennorrhagiques et les fleurs blanches, si anciens et si rebelles qu'ils soient.

Dépôt, à Lyon, chez M. BERTRAND, pharmacien, place Bellecour, n^o 12, près la place Lévis. (7175)

LYON.—IMPRIMERIE DE BOURS Y FILS, RUE DE LA POULAILLERIE, 19.